



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 4574

Texte de la question

CRISE DES MIGRANTS

M. le président. La parole est à M. Bernard Gérard, pour le groupe Les Républicains.

M. Bernard Gérard. Monsieur le Premier ministre, samedi dernier, un jeune homme de vingt ans de nationalité éthiopienne est mort écrasé par plusieurs poids lourds sur l'autoroute A16 entre Calais et Dunkerque. Ce sont actuellement, chaque jour, plus de cinquante personnes, dont de nombreux mineurs, qui affluent à nouveau vers Calais ou Grande-Synthe. Le retour des migrants, aussi prévisible que redouté, semble être largement amorcé, et les associations, les hôpitaux et le 115 sont d'ores et déjà débordés.

Monsieur le Premier ministre, les mesures que vous aviez prises ont été présentées comme un accord « gagnant-gagnant ». Or, la répartition des 7 000 à 8 000 personnes dans les centres d'accueil et d'orientation – CAO –, dont plusieurs spécialisés pour les mineurs, ne correspond nullement, semble-t-il, aux engagements que vous aviez pris.

Le camp d'accueil de Grande-Synthe comporte quant à lui plus de 1 200 personnes. Il n'a jamais été démantelé. Grande-Synthe semble être une vaste plateforme, gérée, ni plus ni moins, par des trafiquants qui sollicitent 15 000 euros par passage en Angleterre, avec à la clé un chiffre d'affaires phénoménal de 600 000 euros par mois et par passeur.

Je souhaite que vous nous fassiez un point sur la gestion de cette crise des migrants pour les Calaisiens d'une part, et pour les émigrés de l'autre. Monsieur le Premier ministre, combien de personnes ont été reconduites à la frontière ? Combien de jeunes ont pu regagner légalement l'Angleterre et rejoindre leur famille, comme c'était prévu ? Quelle est l'attitude actuelle du Gouvernement britannique dans la gestion de cette crise sans précédent ? Quelles mesures sont prises pour éviter le retour des migrants à Calais et faire cesser les trafics scandaleux à Grande-Synthe ? Que faites-vous pour que ce problème soit traité à la source, c'est-à-dire, bien entendu, non seulement aux frontières de l'Europe, mais aussi au large de la Méditerranée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur. Vous avez posé, monsieur le député, de nombreuses questions auxquelles je souhaite répondre de la façon la plus précise possible. Il y a trois heures encore, j'étais dans votre département, à la préfecture de région, pour remettre à soixante jeunes, dont le dossier était instruit, le récépissé délivré par l'OFPRA – Office français de protection des réfugiés et apatrides – leur permettant de s'inscrire au sein d'un dispositif pilote, un dispositif de vie, proposé par la préfecture, les universités et l'AFPA – Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes. Ces soixante jeunes sont le symbole de ce qui

s'est passé ces derniers mois dans le camp de Calais, dont le démantèlement s'est réalisé dans des conditions particulièrement remarquées, tant par les habitants que par les associations qui l'ont accompagné. Nous continuons d'ailleurs, Mme la ministre du logement et moi, à entretenir des rapports réguliers avec ces associations, car nous n'en avons pas fini avec le sujet.

Je veux donc vous apporter des réponses précises sur quelques points, à commencer par les jeunes. Oui, le jeune dont vous avez parlé avait vingt ans, et il était accueilli dans un CAO pour mineurs, un « CAOMI ». Dans ces centres, en plus du soutien apporté aux jeunes dans la procédure de dépôt des dossiers – puisque leur objectif est toujours de gagner le Royaume-Uni –, des tests sont conduits pour vérifier si les profils correspondent bien et s'ils sont effectivement mineurs. À l'évidence, le jeune qui a malheureusement été heurté par un camion ne l'était pas, et il venait d'un centre de Corrèze. Des jeunes ont d'ailleurs manifesté pour rejoindre leurs collègues, ce dont nous les avons dissuadés, si bien qu'ils sont restés en Corrèze.

Je veux adresser un message au Gouvernement britannique. Les critères définis doivent être respectés. Le sentiment d'injustice face au non-respect de la parole donnée par les Britanniques est porteur de graves désillusions. J'espère avoir l'occasion de vous répondre plus précisément sur les chiffres que vous avez donnés, tant la question est importante. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4574

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 janvier 2017](#)